



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Blanc-Sablon

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE BLANC-SABLON

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de la Municipalité de Blanc-Sablon, tenue le 19 décembre 2023 à 19h00 à la salle municipale de Blanc-Sablon, sous la présidence du maire, monsieur Colin Shattler, et aussi présents pour former quorum:

Les conseillers: Johanne V. Beaudoin
 Jean-Roger Dumas
 Dany Gaudreault
 Jarvin Joncas
 Marissa Lavallee

La directrice générale de la municipalité, madame Karine Benoit, était aussi présente.

OUVERTURE DE LA SESSION

Le président de la session a vérifié le quorum et a déclaré la session ouverte à 19h01 après une minute de silence.

2023-145

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE le maire invite la directrice générale à lire l'ordre du jour proposé ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Jarvin Joncas**, appuyé par **Johanne V. Beaudoin** et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SESSION
2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU 28 NOVEMBRE 2023
4. DÉPÔT ET ADOPTION DES CHÈQUES ÉMIS ET DES DÉPENSES INCOMPRÉSSIBLES PAYÉES DURANT LE MOIS DE NOVEMBRE 2023
5. DÉPÔT ET ADOPTION DES COMPTES PAYABLES POUR LE MOIS DE NOVEMBRE 2023
6. DÉPÔT ET ADOPTION DU RAPPORT BUDGÉTAIRE POUR LES MOIS DE NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 2023
7. TAXES À RECEVOIR AU 30 NOVEMBRE 2023
8. RÉOLUTION D'ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE BLANC-SABLON
9. HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LA PÉRIODE DES FÊTES 2023-2024
10. OFFRE DE SERVICE DU GROUPE CADORET – RELEVÉ DES RUES, CALCULS, MISE EN PLAN ET CARTOGRAPHIE
11. NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT
12. DEMANDE D'ADOPTION D'UN PLAN DE SAUVEGARDE DE LA CÔTE-NORD
13. PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE DOSSIER JJU48777-98005 (9) -20230525-004 PROJET PARTICULIERS D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE
14. DEMANDE D'ASSISTANCE FINANCIÈRE POUR LES ACTIVITÉS DE NOËL 2023 POUR LA RÉSIDENCE BEAUX SÉJOURS
15. AFFAIRES NOUVELLES
16. PÉRIODE DE QUESTIONS
17. CLÔTURE DE LA SESSION



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Blanc-Sablon

2023-146 ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU 28 NOVEMBRE 2023

Il est proposé par **Dany Gaudreault**, appuyé par **Marissa Lavallee** et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de session tenue le 28 novembre 2023 avec exemption de lecture.

2023-147 DÉPÔT ET ADOPTION DES CHÈQUES ÉMIS ET DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES PAYÉS DURANT LE MOIS DE NOVEMBRE 2023

Il est proposé par **Jean-Roger Dumas**, appuyé par **Jarvin Joncas** et résolu unanimement d'adopter la liste des chèques émis et des dépenses incompressibles payées durant le mois de novembre 2023 aux montants respectifs de **214 851.46\$** pour l'administration générale et **29 903.61\$** pour la rémunération.

2023-148 DÉPÔT ET ADOPTION DES COMPTES PAYABLES POUR LE MOIS DE NOVEMBRE 2023

Il est proposé par **Johanne V. Beaudoin**, appuyé par **Dany Gaudreault**, et résolu unanimement d'adopter les comptes payables pour le mois de novembre 2023 au montant de **92 455.81\$**.

2023-149 DÉPÔT ET ADOPTION DU RAPPORT BUDGÉTAIRE, DES TRANSFERTS ET DES ENGAGEMENTS DE CRÉDIT POUR LES MOIS DE NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 2023

Il est proposé par **Marissa Lavallee**, appuyé par **Jean-Roger Dumas** et résolu unanimement d'adopter le rapport budgétaire, transferts et les engagements de crédit pour les mois de novembre et décembre 2023 aux montants respectifs de **273 902.22\$** et **286 741.41\$**.

DÉPÔT DU RAPPORT DES TAXES À RECEVOIR AU 30 NOVEMBRE 2023

La directrice générale dépose et commente le rapport des taxes à recevoir au 30 novembre 2023 de **256 150.96\$**.

2023-150 RÉOLUTION D'ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE BLANC- SABLON

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Jean-Roger Dumas**, appuyé par **Marissa Lavallee** et résolu unanimement :

QUE les séances débuteront à 19 h 00 à la salle municipale de Blanc-Sablon ;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Blanc-Sablon

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2024:

- 16 janvier
- 20 février
- 19 mars
- 16 avril
- 21 mai
- 18 juin
- 16 juillet
- 20 août
- 17 septembre
- 15 octobre
- 19 novembre
- 17 décembre

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par Karine Benoit, Directrice Générale, conformément à la Loi qui régit la municipalité.

2023-151

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LA PÉRIODE DES FÊTES 2023-2024

Il est proposé par **Dany Gaudreault**, appuyé par **Johanne V. Beaudoin** et résolu unanimement d'autoriser la fermeture du bureau municipal du 22 décembre 2023 au 3 janvier 2024 inclusivement.

2023-152

OFFRE DE SERVICE DU GROUPE CADORET – RELEVÉ DES RUES, CALCULS, MISE EN PLAN ET CARTOGRAPHIE

Il est proposé par **Jarvin Joncas**, appuyé par **Jean-Roger Dumas** et résolu unanimement de mandater la firme Groupe Cadoret de relevé les rues, calculs, mise en plan et cartographie pour un montant de 6 850.00 \$ plus les taxes applicables.

2023-153

NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par **Marissa Lavalée**, appuyé par **Dany Gaudreault** et résolu unanimement de mandater le conseiller **Jean-Roger Dumas** comme maire suppléant pour les mois de janvier, février et mars 2024.

2023-154

DEMANDE D'ADOPTION D'UN PLAN DE SAUVEGARDE DE LA CÔTE-NORD

CONSIDÉRANT que la région de la Côte-Nord est la seule région du Québec ayant subi une diminution de sa population pour la période du 1er juillet 2021 au 1er juillet 2022, tel que rapporté par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) ;

CONSIDÉRANT que l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) prévoit également que la variation projetée de la population totale de la région de la Côte-Nord connaîtra un déclin de 12,9 % sur la période 2020-2041 ;

CONSIDÉRANT que plusieurs facteurs contribuent au déclin de la Côte-Nord, notamment le vieillissement de la population, la commutation des travailleurs, la disponibilité de services publics de qualité, la pénurie de logements abordables et l'insuffisance d'incitatifs fiscaux ;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Blanc-Sablon

CONSIDÉRANT que le Gouvernement du Québec et le Gouvernement du Canada disposent de tous les moyens nécessaires pour contrer le déclin actuel et annoncé de la région de la Côte-Nord, pour autant qu'ils s'en soucient et qu'ils s'engagent dans une démarche concertée et signifiante de sauvegarde de la région ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Johanne V. Beaudoin**, appuyé par **Jarvin Joncas**, et résolu :

QUE le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante à toutes fins que de droit et en constitue l'exposé des motifs ;

DE demander au Gouvernement du Québec l'adoption d'un Plan de sauvegarde de la Côte-Nord pour contrer le déclin socio-démographique annoncé par l'institut de statistiques du Québec ;

DE solliciter Mme Kateri CHAMPAGNE-JOURDAIN, députée de Duplessis, ministre de l'Emploi et ministre responsable de la région de la Côte-Nord afin qu'elle préside l'élaboration et la réalisation d'un Plan de sauvegarde de la Côte-Nord ;

D'inclure les élus locaux et régionaux dans la démarche du Plan de sauvegarde de la Côte-Nord ;

DE suggérer quelques mesures pour favoriser la sauvegarde de la Côte-Nord, notamment :

1. MAJORER les déductions d'impôts pour particulier habitant une région éloignée ;

2. APPUYER les initiatives pour offrir du transport aérien fiable et abordable aux résidents des régions éloignées ;

3. ACCORDER une déduction fiscale pour frais de transport aux familles habitant une région éloignée ;

4. ASSURER une reconnaissance du travail des éducateurs et éducatrices en service de garde en adaptant les règles administratives et budgétaires aux disparités nordiques ;

5. MAJORER les investissements dans les milieux scolaires en régions éloignées afin que les villes nordiques reçoivent les mêmes services que les grands centres ;

6. MAJORER les programmes d'aide à l'habitation (rénovation et construction) pour tenir compte des coûts nordiques réels et transférer les enveloppes budgétaires aux MRC de la Côte-Nord pour une gestion plus fluide et ciblée des interventions en matière de logement ;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Blanc-Sablon

7.PROHIBER le recours à la commutation aérienne à 100% pour tous les projets majeurs d'exploitation des ressources naturelles (plus de 200 travailleurs, nécessitant une autorisation environnementale et situés à 125 kilomètres ou moins d'une communauté) et contraindre ces entreprises à déposer un plan de dotation du personnel comportant le recours à un pourcentage minimal de personnes résidentes de la région administrative, dans le cadre du processus gouvernemental d'approbation des projets ;

8.FAVORISER la diminution de la commutation aérienne des travailleurs en accordant aux entreprises du secteur primaire un crédit d'impôt de 30 % sur la masse salariale des travailleurs établis en mode résident* au Nord du 49ième parallèle (*travailleurs domiciliés plus de 200 jours par année) ;

9.ACCORDER aux entreprises minières opérant au Nord du 49ième parallèle une déduction sur les redevances minières équivalentes à leurs investissements locaux et régionaux visant le maintien et le développement durable d'infrastructures stratégiques (eau potable, eaux usées, infrastructures municipales, transport, loisirs et culture, énergie, habitation, scolaire, santé et services sociaux, environnement) ;

10.APPUYER la transition énergétique et les projets de décarbonation des entreprises minières en comblant le déficit énergétique du secteur de Fermont, notamment par la construction d'une nouvelle ligne de transport 315 kilovolts entre le poste Montagnais et Fermont et l'octroi de contrats d'approvisionnement en énergie éolienne ;

11.COMPLETER la construction et le pavage complets de la route 389 reliant la Côte-Nord au Labrador, la prolongation de la route 138 en Basse-Côte-Nord et la construction d'un pont à l'embouchure du Fjord du Saguenay ;

DE transmettre la présente résolution à Mme. Kateri CHAMPAGNE JOURDAIN, députée de Duplessis, ministre de l'Emploi et ministre responsable de la région de la Côte-Nord, à M. François LEGAULT, député de l'Assomption et premier ministre du Québec, à Mme Marilène GILL, députée de Manicouagan, à M. Patrick BEAUCHESNE, président- directeur général de la SOCIÉTÉ DU PLAN NORD, aux Villes et MRC de la Côte-Nord et aux organisations syndicales régionales et solliciter leurs appuis ;

DE mandater Maire Colin Shattler et Madame Karine Benoit, directrice générale, afin d'agir pour et au nom de la Municipalité de Blanc-Sablon aux fins des présentes.

2023-155

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE DOSSIER JJU48777-98005 (9) - 20230525-004 PROJET PARTICULIERS D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Blanc-Sablon a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter ;

CONSIDÉRANT QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL ;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés ;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Blanc-Sablon

- CONSIDÉRANT QUE** les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;
- CONSIDÉRANT QUE** le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli ;
- CONSIDÉRANT QUE** la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2023 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés ;
- CONSIDÉRANT QUE** le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet ;
- CONSIDÉRANT QUE** si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce ;
- CONSIDÉRANT QUE** les autres sources de financement des travaux ont été déclarées ;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par **Marissa Lavallee**, appuyé par **Jarvin Joncas** et résolu unanimement d'approuver les dépenses d'un montant de 27 669.06\$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

2023-156

DEMANDE D'ASSISTANCE FINANCIÈRE POUR LES ACTIVITÉS DE NOËL 2023 POUR LA RÉSIDENCE BEAUX SÉJOURS

Il est proposé par **Johanne V. Beaudoin**, appuyé par **Jean-Roger Dumas** et résolu unanimement de faire un don de 250.00 \$ pour les activités de Noël 2023 pour la Résidence Beaux Séjours.

AFFAIRES NOUVELLES

Il n'y a pas d'affaires nouvelles.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a pas de questions.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Blanc-Sablon

2023-157

CLÔTURE DE LA SESSION

Il est proposé par **Dany Gaudreault** appuyé par **Jarvin Joncas** et résolu unanimement de lever la session à 19h25.

Colin Shattler, maire

Karine Benoit, directrice générale